

Brancardier : Valorisation de l'expérience – 2 jours professionnel en poste

CONTEXTE

La mission du brancardier s'inscrit dans une politique de qualité des soins, d'accueil, de confidentialité des informations, d'obligation de secret professionnel, de respect des droits du patient, de discrétion et de réserve professionnelle.

Professionnel de proximité auprès des personnes soignées à des moments importants de leur hospitalisation, le brancardier doit pouvoir instaurer auprès de ces personnes un climat de confiance et de sécurité et être capable de les informer lors de leur prendre soin.

C'est ainsi que l'expérience acquise par les agents au sein des structures doit être un atout dans l'acquisition de compétences indispensables à la qualité du prendre soin

OBJECTIFS ET PRE REQUIS

Etablir les compétences relatives à l'exercice du métier de brancardier.

Objectifs Spécifiques :

Savoir se situer dans une équipe pluridisciplinaire.

Maîtriser les règles de bonnes pratiques en matière d'hygiène hospitalière : règles standard en matière d'hygiène corporelle et vestimentaire au travail, lavage des mains, principe des isolements et de décontamination des matériels.

Posséder les connaissances théoriques en matière de respect des droits du patient, de secret professionnel, de confidentialité des informations contenues dans le dossier patient, de responsabilité professionnelle.

Maîtriser les principes de base en communication, repérer les obstacles à la relation, mettre en place les éléments pour une relation de qualité.

Comprendre la nécessité d'adopter des règles de base en matière d'ergonomie et de manutention des patients.

Appréhender les situations d'urgence

Pré-Requis : Posséder une expérience dans une structure de soins.

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Personnel travaillant en établissement de santé

CONCEPTEUR – FORMATEUR



Brancardier : Valorisation de l'expérience – 2 jours professionnel en poste

Cadre de santé formateur afpc – Ingénieur Pédagogique Multimédia.

Cadre kinésithérapeute – Masseur kinésithérapeute – DU en Ergonomie.

METHODE – MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode démonstrative et interactive

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle.

Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU

5 Domaines de Compétences

Compétence 1 : organiser son travail

Compétence 2 : transmettre les informations et établir une communication adaptée

Compétence 3 : appliquer les règles d'hygiène hospitalière

Compétence 4 : comprendre et appliquer les règles de manutention

Compétence 5 : appréhender les situations d'urgence

MODALITES D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

